

Séance du 4 juillet 2019

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 4 juillet 2019 à 20h sous la présidence de son maire, M Gilles Desbois.

PRESENTS : Gilles Desbois, André Gilbert Alloin, Caroline Despieres-Charles, Cyril Goyard, Anne Gaëlle Labry, Pascal Laurenceau, Lydie Lory, Evelyne Machillot, Annie Marchand

EXCUSES : Michel Dezapy pouvoir à Evelyne Machillot
Gérard Ducret pouvoir à Annie Marchand
Valérie Lutmann pouvoir à Pascal Laurenceau
Stéphane Brun pouvoir à Lydie Lory
Gaëlle Stachetti pouvoir à Cyril Goyard

Secrétaire de séance : Annie Marchand

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 28 mai 2019 est adopté à l'unanimité des présents, dont cinq pouvoirs.

2 - DELIBERATIONS

➤ *ENTENTE INTERCOMMUNALE : Restauration abside et absidioles de l'Eglise de Saint Marcel*

Le total des travaux est estimé à 20.7973,09 € HT, soit 249.567,71 € TTC. Le montant subventionnable est de 193.205,77€ (hors lot électricité), soit 231.846,92 € TTC.

Montant des subventions	DRAC	57.961,73 €
	Région	38.641,15 €
	Département	27.111,00 €

Après récupération du FCTVA (16,404 % du TTC), il reste donc à charge des communes 84. 914,74 €.

Pour Lans, le montant de la participation sera de 10.735,40 €, qui seront réglés sur deux exercices. La TVA sera supportée et récupérée par la commune de St Marcel.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents, dont cinq pouvoirs.

➤ *Ruissellements des eaux pluviales: travaux suite à l'étude globale du Grand Chalon*

L'étude ruissellement conduite par le Grand Chalon a permis d'identifier un programme de travaux sur notre commune.

Après une étude du dossier, un programme a été élaboré.

Dans un premier temps, les travaux prévus sont le reprofilage et la création de fossés à partir du haut de la rue des Ormeaux, ce qui permettrait d'évacuer l'eau le long du chemin des Poisses en direction de la lagune.

Un devis a été établi par l'entreprise Cordier pour un montant de 2.821,20 € TTC. Ces travaux seraient subventionnables à hauteur d'environ 50 % par un fonds créé par la Communauté d'Agglomération. La demande de subvention devra être envoyée avant le 31 juillet 2019.

Le projet sera présenté aux référents des quartiers.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents, dont cinq pouvoirs.

3 - COMPTES RENDUS DE REUNIONS DIVERSES

➤ Conseil communautaire du 27 juin :

M Desbois expose l'ordre du jour de ce Conseil Communautaire qui contenait 25 rapports tous avec présentation.

A noter, le rapport 13 concernant le PLH qui a suscité la discussion et n'a pas emporté l'unanimité.

Le rapport 18 concernait la diminution du coût de l'eau de 5 % pour tous les habitants du Grand Chalon au 1^{er} Juillet 2019, suite à la nouvelle délégation de service confiée au groupe Suez.

➤ Commission thématique :

La réunion de la commission Service à la Population a eu lieu le 2 juillet et Mme Marchand présente les trois thèmes abordés.

- Présentation de la Sauvegarde 71 concernant les addictions (alcool, drogue, écran,...)
- Epicerie Sociale : rappel du fonctionnement et réécriture de la convention
- La convention avec la Croisée des Chemins

Des flyers sont mis à disposition au secrétariat de mairie.

➤ Commission Bâtiments :

M Alloin expose la situation : suite aux dégâts des eaux dans la salle du Conseil. L'entreprise Michelin a fait parvenir un devis de 5.151,24 € TTC avec l'éclairage. La commission propose de profiter des travaux pour repeindre la salle de conseil en totalité. Le devis total s'élève à 8.602,44 € TTC et comprend le plafond abaissé avec isolation (100 mm de laine de verre) et la peinture de tous les murs (gris et beige sont retenus).

L'assureur Groupama propose une indemnisation d'un montant de 4.880,13 €.

Suite à l'accord du conseil, les travaux seront réalisés en octobre 2019 pendant deux semaines.

➤ Cabinet médical :

M Desbois fait un point de la situation :

La signature de l'acte de vente est prévue début septembre 2019.

Une subvention DETR est accordée à hauteur de 63.000 €.

M Alloin rend compte de la visite du Grand Chalon. Le cabinet médical doit être conforme aux normes d'accessibilité (sanitaires, bloc de secours, extincteurs, porte d'entrée), en tant qu'établissement communal recevant du public catégorie 5. Des travaux seront donc engagés prochainement. Le budget prévu pour le cabinet médical le permet.

Deux demandes d'autorisation de travaux d'accessibilité et de sécurité sont à prévoir.

Comme prévu, le Docteur Cadennes arrivera début octobre.

Sont venus visiter les locaux :

- une infirmière qui exerce à Epervans avec une diététicienne et qui souhaiterait s'installer à Lans
- par l'intermédiaire du Grand Chalon, un médecin est également venu

Un débat est ouvert sur le choix des professionnels que nous souhaiterions accueillir : uniquement des médecins ou infirmiers ou autre auxiliaire médical ?

Aucune décision n'étant prise à ce conseil, le point sera remis à l'ordre du jour début septembre.

➤ Conseil d'école du 25 juin :

Mme Marchand présente les travaux du Conseil d'école du dernier trimestre.

- trois questions ont été posées par les parents, ils trouveront la réponse dans le compte rendu du conseil d'école.
- bilan des sorties et manifestations de la dernière période et projets pour la prochaine rentrée.
- les effectifs prévus pour 2019/2020 sont en légère baisse :
 - 42 élèves en maternelle sur deux classes, dernière rentrée de Pascale Audart.
 - 60 élèves en élémentaire.

Remerciements à ATR et à la Municipalité et travaux prévus pour l'année scolaire 2019-2020.

➤ Eglise – Cimetières :

M Desbois et M Dezapy ont assisté à la réunion de l'Entente le 20 juin à Chatenoy en Bresse.

- Un bilan des travaux 2019 a été réalisé (nouvelle allée et nouveau columbarium ; installation de garage à vélos et relevage de tombes).
- Les prévisions de travaux pour 2019/2020 ont été présentées (aménagement paysager des futurs columbariums, relevage de tombes, achat d'un nouveau chariot, entretien monuments aux morts. Le marché de relevage des tombes est échu en 2019, il sera donc à revoir.

Les communes de Chatenoy en Bresse, Lans et Oslon manifestent leur désaccord quant à la proposition de Saint Marcel concernant l'intégration de la gestion des deux monuments aux morts et de leurs abords, dans la convention de l'Entente.

Toutefois, elles ne sont pas opposées à participer financièrement dans le cadre de l'entretien courant (nettoyage des monuments et réécriture des noms).

La prochaine réunion aura lieu le 10 octobre 2019 à 19h à Oslon.

➤ Compte rendu réunion bibliothèque :

Madame Machillot fait le compte rendu de la réunion intercommunale du 20 juin 2019 à Oslon.

Un tour de table concernant les horaires d'ouverture a été fait. Un bilan des fonds disponibles dans chaque structure a été évoqué. Au niveau des acteurs, tous sont bénévoles sauf à Oslon où une employée est salariée de la Mairie (à temps partiel). Un échange de bonnes pratiques a eu lieu.

Au niveau de Saint Marcel, il y a eu diminution du personnel. M Aubry responsable culture à Saint Marcel propose de ne pas acheter les mêmes livres dans les quatre bibliothèques mais cela paraît difficile dans la mesure où les usagers demandent les nouveautés en même temps.

Une étude sera réalisée pour obtenir une meilleure efficacité des fonctionnements.

Si des travaux sont à réaliser, il convient de noter que la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) peut apporter son aide financière.

4 - QUESTIONS DIVERSES

➤ Agora des jeunes :

Une jeune fille de Lans est inscrite à un séjour de cinq journées. La commune apportera une aide financière d'un montant de 40 € (4 € par demi-journée) dans le cadre du projet « Pass multi activités » de l'Entente Intercommunale Jeunesse Famille. Coût du projet 220 € par participant.

Pour une déduction du coût complémentaire, cette jeune fille participera aux chantiers utiles sur la commune de Lans. Ce chantier consiste à teinter les boiseries des façades de la nouvelle mairie et du restaurant-garderie périscolaires.

➤ Jury d'Assises 2020 : M André ALLOIN et Mme Jocelyne DESBOIS ont été tirés au sort.

➤ Bilan fête des associations : malgré une météo peu favorable, le bénéfice est d'environ 250 € par association.

➤ Terrain JACOB : M Desbois a fait une nouvelle proposition pour l'achat de cet emplacement réservé permettant de desservir le lotissement de la Corvée.

➤ Terres de Bourgogne : Cette société est venue présenter un projet d'aménagement de quatre lots sur le terrain Coulon situé entre la Route de St Christophe et la Rue du Bourg.

➤ Projet Eolien : L'entreprise VALECO est venue démarcher pour un projet sur Lans/Oslon avec cinq éoliennes à Lans.

➤ MM Alloin et Desbois ont visité les équipements de l'entreprise LELEDY et pris connaissance des travaux réalisés afin de diminuer les nuisances olfactives.

➤ Une représentante de la société « TOTOUM » propose une application gratuite qui permet de communiquer par smartphone aux habitants intéressés. Un rendez-vous sera pris pour connaître le fonctionnement de cette application.

➤ M Desbois rappelle que la commune accueillera un spectacle dans le cadre du festival Trad'Envol le 10 juillet à 21h.

➤ Le dîner dansant de la Fête Nationale aura lieu le 13 juillet à partir de 20h.

➤ Les chantiers utiles se dérouleront dans la commune du 8 au 19 juillet, la réception des travaux est prévue le vendredi 19 juillet à 11h45.

➤ Atout jeunes : sur 46 jeunes bénéficiaires, 29 sont venus récupérer leurs carnets.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h40.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 6 septembre à 20h.